

RUBAN BLANC

Campagne Suisse

Rapport d'activité 2017



«Je m'engage à ne pas commettre, tolérer, ni rester silencieux face à la violence envers les femmes et les filles»



«Ich engagiere mich keine Gewalt an Frauen und Mädchen auszuüben, zu dulden, noch schweigend geschehen zu lassen»

















Editorial à la Campagne Suisse - Ruban Blanc

Le droit des femmes et des filles à vivre sans violence est inaliénable et essentiel. En Suisse, une femme sur cinq est victime de violences physiques ou sexuelles dans ses relations intimes. Chaque mois, deux femmes meurent sous les coups de leurs partenaires. Il est urgent que cela change!



Pierre Pradervand, sociologue, écrivaint, formateur, responsable du comité d'action Ruban Blanc, Ambassadeur Ruban Blanc

C'est presqu'une lapalissade d'avancer que nous vivons une époque de changement accéléré comme jamais auparavant dans l'histoire humaine.

Tout change, en même temps, dans tous les domaines, partout et à toute vitesse. Et en même temps, certains comportements restent étrangement stables, pour ne pas dire figés, comme par exemple la violence des hommes envers leurs partenaires femmes.

Mais depuis l'affaire Harvey Weinstein, il y a eu un basculement quasi planétaire dans l'approche des relations hommes-femmes et il est impératif d'utiliser la nouvelle dynamique du « me too » pour faire progresser de façon définitive la qualité des rapports de couple dans notre pays. Dans une société où le rôle des institutions se transforme elle aussi, le contenu des programmes scolaires par exemple va évoluer de façon rapide et passera de plus en plus sur internet. Ceci laissera la possibilité d'aborder en classe des thèmes relevant de la vie citoyenne - comme par exemple la qualité des relations hommes-femmes - et les enseignants auront de plus en plus à assumer un rôle de développement personnel et citoyen. Dans cette optique, nous rappelons l'existence de notre « Guide éducatif et pratique » pour les élèves de 12 à 18 ans (disponible en ligne en français et en allemand ».

Il nous revient, comme adhérents de la Campagne Ruban Blanc, de pousser à ce que le thème de notre campagne soit de plus en plus présent dans tous les espaces ou institutions pouvant jouer un rôle éducatif dans la société, depuis les partis politiques aux sociétés sportives, de chant, et tant d'autres qui constituent le tissu si vibrant de notre démocratie.

C'est d'un véritable contrat social qu'il s'agit afin de mobiliser la totalité de la population de notre pays à s'engager « à ne pas commettre, tolérer, ni rester silencieux face à la violence envers les femmes et les filles.

(Convention d'Istanbul) « Le harcèlement (stalking), le harcèlement sexuel, la violence sexuelle (dont le viol), la violence physique et psychologique de partenaires intimes, le mariage forcé, et la stérilisation forcée sont des actes de violence profondément traumatisants. L'écrasante majorité des victimes sont des femmes. En ajoutant les mutilations génitales féminines et l'avortement forcé aux formes de violence dont seules les femmes peuvent faire l'objet démontre le niveau choquant et la diversité des comportements cruels et dégradants que subissent les femmes. Si l'on estime également le fait que la plupart des actes de violence sont perpétrés par des hommes, il en faut peu pour comprendre que la violence à l'égard des femmes est de la violence structurelle - de la violence qui est utilisée pour maintenir le pouvoir et le contrôle des hommes. Ce constat est d'autant plus frappant au vu du caractère fragmentaire des tentatives de la police, des tribunaux et des services sociaux de nombreux pays pour venir en aide à ces femmes. »





En participant à la campagne Ruban Blanc, vous contribuez à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable – Agenda 2030 de l'ONU, en

particulier à l'**Objectif N°5.2:** Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faites aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.

Rapport d'activité 2017





Pendant l'année 2017 l'équipe du Ruban blanc a poursuivi ses efforts de mobilisation et de promotion par des actions diverses, présentées ci-dessous:

1 Créer un nouveau look pour le site www.ruban-blanc et refaire le site en allemand afin de toucher toute la Suisse avec nos Newsletters, également en 2 langues. Ceci a été un grand chantier qui a demandé beaucoup de réflexion et de créativité afin de présenter la démarche future de cette campagne pour Une Suisse sans violence de genre d'ici 2030.

Un aspect important de nos sites est que chacun et chacune peut déclarer en ligne son/sa promesse «je m'engage à ne pas commettre, tolérer, ni rester silencieux face à la violence envers les femmes et les filles en Suisse ». Ces déclarations individuelles font partie de notre stratégie de transformation en vue de diminuer les statistiques annuelles nationales surtout concernant la violence domestique. Il y a beaucoup à faire et les statistiques ne montrent pas encore cette courbe descendante nécessaire pour se réjouir et la possibilité d'arriver à une TOLERANCE ZERO d'ici 2030.



2 Nos Remerciements

Au staff, aux bénévoles, internes universitaires, membres et participants à la campagne surtout durant les 16 Jours d'activisme du 25 novembre au 10 décembre.

A nos consultants, graphistes et webmasters pour leur créativité et soutien à la campagne. Ils nous aident à communiquer nos initiatives sur Internet, les réseaux sociaux, et surtout nos activités grand public

Nous exprimons également nos sincères remerciements aux Ambassadeurs Ruban Blanc CH qui se mettent au front dans la création d'une Suisse sans violence d'ici 2030 et qui sont notre garantie pour une transformation de la société dans le but d'en finir avec la violence faite aux femmes et aux filles dans notre pays, surtout la violence domestique.

Le Comité d'Action Bureau du Ruban Blanc exprime sa gratitude aux sponsors, communes genevoises et membres individuels pour leur soutien financier à la campagne. Sans leur soutien la campagne ne pourrait pas avancer à créer la Suisse que nous voulons, libre de toute violence de genre envers les femmes et les filles d'ici 2030.

Avec le soutien de la Loterie Romande

Fondation privée genevoise















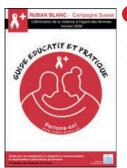




Sponsors et dons de membres Ruban Blanc y compris la Loterie Romande

CHF 86'355.00

Don des membres et contributions diverses	
Loterie Romande	CHF 40'000
Fondation Privée Genève	CHF 10'000
Fondation WWSF	CHF 30'000
Vivre Autrement	CHF 2'500
Commune Plan-les-Ouates	CHF 1'000
Commune de Lancy	CHF 500
Commune de Cologny	CHF 500
Canton de Jura	CHF 290
Commune Troinex	CHF 200
Commune de Vernier	CHF 200
Commune Russin	CHF 100
Membres individuels Ruban Blanc	CHF 1'065
Coûts de l'initiative Ruban Blanc CH en 2017	CHF 115'910



Nous avons également revu notre version française et traduit en allemand notre GUIDE EDU-CATIF ET PRATIQUE pour les enseignant-e-s, dirigeant-e-s communautaires et responsables d'associations de jeunes et les médias sociaux. Nous avons contacté près de 200 directeurs d'écoles secondaires pour les inviter à incorporer la méthodologie du Guide dans leurs établissements. Les jeunes sont notre garantie que le monde peut changer si le droit à la dignité et surtout les droits des femmes et des enfants sont respectés par chacun et chacune. Les Guides sont disponibles en ligne www.ruban-blanc.ch- Une version anglaise est disponible sur demande.



4 Nous avons diffusé pendant les mois de novembre et décembre 2017 un spot Ruban Blanc dans une série de cinémas du canton de Genève pour augmenter la visibilité et le soutien des promesses des hommes et des femmes « Je m'éngage.... / « Ich engagiere mich..... Le spot YOUTUBE VIDEO est disponible : https://www.youtube.com/watch?v=ZGEtlnsC8CY



Days of activism for the elimination of violence against women

Jours d'activisme pour l'élimination de la violence envers les femmes

Tage Aktivitäten für die Beendigung von Gewalt an Frauen

Giorni di attivismo per l'eliminazione della violenza contro le donne

Nous avons mis à jour et relancé en français et en allemand notre campagne annuelle « 16 Jours d'activisme pour l'élimination de la violence envers les femmes et les filles 25 nov. – 10 déc.).

Ces Kits d'outils sont publiés en ligne pour inspirer chacun à organiser une discussion, un atelier, une présentation sur un ou plusieurs thèmes développés dans les Kits. Il faut une société civile éduquée et active pour la création d'un changement et pour connaître les droits humains. Les femmes et les hommes partout dans le monde s'organisent de plus en plus pour dénoncer cette violence au quotidien qui touche des

dizaines voire des centaines de millions de femmes et de filles dans le monde. La Suisse ne fait pas d'exception.

Le Kit contient 16 thèmes avec des idées d'actions pour hommes, femmes et jeunes: 1) Journée internationale contre la violence à l'égard des femmes (25 novembre) 2) La violence domestique 3) La violence sur le lieu de travail 4) Le harcèlement obsessionnel 5) Le viol et le harcèlement sexuel 6) La pornographie 7) La prostitution et la traite d'êtres humains 8) Le mariage forcé et le crime d'honneur en Suisse 9) La mutilation génitale féminine en Suisse 10) La violence juvénile 11) La violence à l'égard des personnes âgées 12) La violence économique en Suisse 3) L'abus de drogues et d'alcool 14) Les différentes formes de masculinité 15) La violence dans les médias 16) La journée des droits humains - 10 décembre



6 Le 25 novembre – Journée international contre la violence envers les femmes. La campagne Ruban Blanc a été invitée à participer avec un stand d'information et par une présentation lors du Rassemblement contre les violences faites aux femmes sur la Place de Navigation à Genève, organisé par les responsables de cette événement, Myriam Gacem, Loriane Perriard et Nesrine Ghulam, que nous remercions au passage pour leur idée et soutien à plusieurs groupes qui oeuvrent pour l'élimination de la violence de genre et pour les droits des femmes à la dignité et au respect. Notre stand a été un succès et a permis de faire de nouveaux contacts pour avancer la conversation sur la création d'une Suisse libre de toute violence de genre.



A partir du mois de juin 2017, la campagne Ruban Blanc a été présentée dans les médias sociaux avec des publications régulières (2x par semaine en général). Suite à la décision du comité d'action, nous avons informé notre réseau que la campagne Ruban Blanc est devenue un média et que sa communication avec le grand public et avec ses membres sera de plus en plus via les réseaux sociaux, ses newsletters et les sites web.

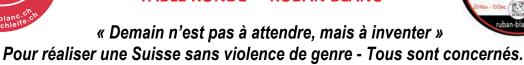
Au total, nous avons publié en 2017 sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram, Google+) environ 150 messages, statistiques, Appel à l'action et annonces d'évènnements. Suivez-nous sur les réseaux sociaux et signez votre engagement en ligne - www.ruban-blanc.ch



INVITATION

APPEL DE GENEVE

TABLE RONDE - RUBAN BLANC



Programme

Modérateur

- M. Pierre Pradervand, Sociologue/Ambassadeur Ruban Blanc; Sommes-nous prêts pour transformer notre pays?
- Message de M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat / Ambassadeur Ruban Blanc
- Message de M. Rémy Pagani, Maire de la ville de Genève / Ambassadeur Ruban Blanc
- Mme. Colette Fry, Directrice du Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques
- Mme. Simona Lanzoni, 2^{ème} Vice présidente du Grevio* Conseil de l'Europe Présentation de la Convention d'Istanbul
- M. Nicolas Tamayo Lopez, Secrétaire Général Students' United Nations (SUN)

Questions de l'auditoire

Remerciements par Elly Pradervand, PDG-Fondation FSMF/WWSF et membre du comité d'action Ruban Blanc



8 Rapport de la Table Ronde 2017

Le 29 novembre à la Maison de la Paix, Genève

Appel de Genève - Compte à rebours - 2030 «Demain n'est pas attendre, mais à inventer»





M. Pierre Pradervand Modérateur / Ambassadeur Ruban Blanc

Monsieur Pierre Pradervand a ouvert la séance avec un bref historique de la violence de genre dans le monde. En effet, l'inégalité entre les sexes et la violence qui s'en est suivie ont des racines profondes dans l'histoire et la culture, ce qui explique la survivance de certaines idées et pratiques comme le mythe de la supériorité masculine, le racisme, certaines croyances et pratiques religieuses, etc.

L'orateur, commence en citant la directrice d l'ONU Femmes Phumzile Mlambo-Ngcuka, qui parle de la récente déferlante de viols de femmes dénonçant « la dimension cachée d'assauts contre les femmes qui autrefois ne trouvaient pas à s'exprimer», mais qui enfin s'expriment publiquement. «Plus rien ne sera jamais comme avant», titrait le journal Le Temps.

Cette violence contre les femmes remonte à la nuit des temps et semble s'être instaurée avec les premières sociétés agricoles. En Occident, trois corps de pensée ont fançonné le mythe de la supériorité masculine : la théologie judéo-chrétienne, la philosophie grecque, surtout Aristote, et la pratique juridique occidentale. On ne pourra dépasser cette croyance par un coup de baguette magique, tant elle s'est enracinée dans une « forme-pensée », sorte de brouillard culturel omniprésent mais invisible qui imprègne les subconscients tant des femmes que des hommes. Car cette idéologie de la supériorité masculine s'est petit à petit incrustée à tous les niveaux de nos sociétés.

Néanmoins, un des aspects positifs de l'époque que nous vivons est que des transformations qui autrefois prenaient des générations se produisent aujourd'hui en quelques années, grâce notamment à internet, comme l'a montré l'affaire Harvey Weinstein. En quelques semaines, celle-ci a libéré une énergie de changement extraordinaire chez des dizaines, voir des centaines de millions de femmes à l'échelle de la planète, phénomène encore inconcevable il y a de cela 15-20 ans – même si en Suisse nous semblons hélas encore à la traîne.

Dans notre pays, la dissémination de ce besoin urgent de changement pourrait être accéléré par la dissémination continue de quelques messages très simples qui véhiculeraient l'idée forte que la vraie force se manifeste par la retenue, non par le manque de maîtrise qui conduit à la violence. Mais avant tout, comme le disait récemment le président Trudeau du Canada, il s'agit de donner une éducation féministe aux garçons.

En fin de compte, c'est évidemment le niveau de conscience d'une société entière qui doit changer pour que ces formes-pensée disparaissent. Et là, chacune, chacun de nous peut avoir un impact, peut-être infiniment plus grand que nous ne l'imaginions.



Elly Pradervand Présidente de la Fondation FSMF et membre du Comité d'action Ruban Blanc





Dans son message d'ouverture, Elly Pradervand commence par remercier les sponsors de la campagne, les consultants et les bénévoles qui portent et soutiennent les activités de l'initiative. Les Ambassadeurs Ruban Blanc présents sont aussi chaleureusement remerciés pour leur engagement et pour avoir pris le temps de faire part de cette discussion annuelle. Elly Pradervand souligne que l'élimination de la violence de genre dans notre pays doit devenir une priorité à tous les niveaux. Elle n'a pas encore reçu l'attention nécessaire pour permettre un changement radical et significatif. Mais nous sommes en route et plus rien va nous arrêter.

Le cœur de la campagne Ruban Blanc consiste à mobiliser massivement la société civile qui demandera par la suite un plan national pour répondre à ce défi avec les moyens nécessaire à son succès. Peut-être notre nouveau président de la Confédération, M. Alain Berset, sera-t-il le transformateur de cette culture de violence de genre dans notre pays. En tout cas, il est informé de la campagne Ruban Blanc depuis pas mal d'années déjà et nous espérons le rencontrer.

Le leadership et la volonté politique sont essentiels et nous remercions nos conseillers d'Etat et la Municipalité de faire déjà beaucoup par leurs témoignages concrets. Cet engagement politique, appuyé par diverses actions, ainsi que l'engagement de chaque citoyen/enne est la clé pour créer cette Suisse que nous voulons libre de toute violence de genre envers les femmes et les filles.

Elly Pradervand a présenté les activités principales et surtout la campagne de 16 Jours d'activisme qui ont commencé le 25 novembre - Journée Internationale contre la violence à l'égard des femmes. Ces 16 jours d'activisme représentent notre période phare chaque année. Les 16 thèmes de la campagne ont été publiés chaque jour durant les 16 jours sur les médias sociaux, afin d'inspirer et mobiliser les citoyens/ennes à devenir des agents de changement pour inventer un nouveau lendemain sans violence de genre envers les femmes et les filles.



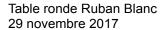
Colette Fry

Directrice du Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV)

Mme Fry à présenté les actions du BPEV par un powerpoint, disponible en ligne. Elle a présenté les trois missions du Bureau et les statistiques importantes pour 2016. Nous la remercions pour sa participation et ses informations extensives et educatives que chacun peut partager autour de soi.

Prévention des violences de genre et des violences domestiques :

Les actions du BPEV



Colette Fry Directrice





Département pi

Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences do

Une adresse

8 Rue XXXI-Décembre – 1207 Genève Tél. 022 388 74 50

Email : egalite@etat.ge.ch

Une affectation

Au sein de la Direction générale de l'intérieur, Département présidentiel (PRE)

Deux commissions officielles

- de l'égalité (CCE)
- de prévention des violences domestiqu

Réunissant les principaux acteurs concernés

Une équipe

6.8 postes au budget 2017

Un niveau d'actions régional

Au sein de la Conférence romande de l'égalité www.egalite.ch

Au sein de la Conférence latine violence domestique

... Et fédéral

Au sein de la Conférence suisse des délégué-e-s à l'égalité (CSDE)

www.equality.ch

Et de la Conférence suisse violence domestique

Et au sein de leur comité depuis 2017



GE.CH

Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV) A Genève, le Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV)

- · Informe;
- · oriente;
- conseille le grand public , les services RH, les entreprises ;
- collabore avec ses partenaires sur les questions d'égalité et de prévention des violences;
- coordonne le réseau violences domestiques;
- contrôle l'application des lois et des règlements en la matière ou participe à leur élaboration.

Il organise des événements médiatiques et des formations; produit et diffuse des informations spécialisées; mène des campagnes de sensibilisation et se positionne par des recommandations

Il fournit également un travail de contrôle, de conseil et d'orientation juridiques.



17.02.18 - Page 2

BPEV: 3 Missions

 Promotion de l'Egalité entre femmes et hommes: dans la Formation; activité professionnelle; en Politique; dans les Media; dans la loi;

Prévention des violences envers les femmes (conjugales, sexuelles); aspects migratoires;

- Importance du genre dans l'analyse de ces problématiques
- Prévention des violences domestiques (depuis Septembre 2015) Violence au sein de la famille: victimes, auteurs, femmes, hommes, enfants, personnes âgées,
- Actions en lien avec les thématiques LGBT:
- Prévention des violences de genre, liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre (depuis 2014)
- Prévention des discrimination liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre (depuis mai 2016)



ANNEE 2015

2016: 6649 personnes prises en charge par 14 institutions

HUG: UIMPV 271 + GPE 266

Adultes: femmes: 86 % des victimes, violence essentiellement conjugale: avant (64%) ou après la séparation (24%)

588 réquisitions police pour violence domestique à Genève en 2016

Enquête genevoise de victimisation (Université de Zurich, Prof Kilias, 2013):

Prévalence sur la vie: Hommes: 25% Femmes

Prévalence sur 5 ans: Hommes 7.3%

Femmes 14%

17.02.18 - Page 3

La prévention des violences dans le canton de Genève

BPEV - 30 ans d'existence :

- égalité entre femmes et hommes
- violence envers les femmes conjugale – sexuelle
- > importance du facteur genre

Violence domestique : 10 ans d'existence, rattachée au BPEV depuis sept. 2015 :

> violence dans le cadre familial, auteur-e-s, victimes, femmes, hommes, enfants, personnes âgées.

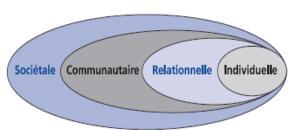
Dans toutes les actions du BPEV :

Travail étroit avec les partenaires de terrain et travail en réseau

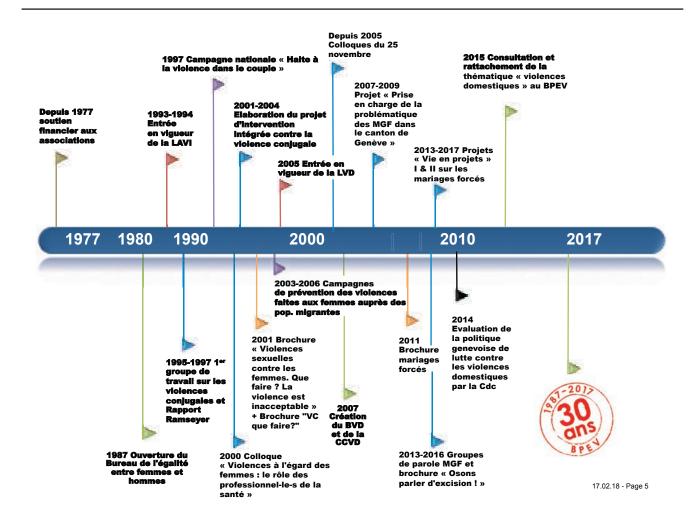
Le modèle écologique OMS

FIGURE 1.3

Modèle écologique servant à comprendre la violence



17.02.18 - Page 4



Prévention des violences sexistes et sexuelles Actions 2017 et suite

- Préparation des outils de sensibilisation suivants (en collaboration avec BIE, DIP, FASe, CCSI, 2ème observatoire, etc. :
- Pour les professionnel-le-s en contact avec les jeunes:

Brochure, + Ateliers

Pour les jeunes:

Affiches + Clip vidéo + Ateliers

Pour les parents:

Brochure + Ateliers

Prévention des violences sexistes et sexuelles Actions 2017 suite



- Réédition de la brochure "Violences sexuelles que faire?", éditée en 2010 et épuisée. En collaboration avec le Centre LAVI et Viol Secours
- Organisation du la journée du 25 novembre sur le thème "Sexisme et violences sexuelles". 2017 : ateliers et conférence sur "Le pouvoir de l'injure" de Caroline Dayer.
- Collaboration avec le FIFOG, chaque mois de mars, pour une projection suivie d'un débat sur une thématique de prévention, adressée aux femmes migrantes.

17.02.18 - Page 6

Prévention des MGF Actions 2017 et suite









2017-2018

Mandat au FSM (Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population) pour la réalisation d'une évaluation portant sur l'impact des deux campagnes de prévention MGF 2007-2009 et 2013-2016, afin d'adapter nos futures actions de prévention.







Prévention des mariages forcés **Actions 2017 suite**

- Poursuivre les actions de formation des professionnel-les et renforcer les liens avec le DIP.
- Exemple de rappel en mai à toutes les directions de l'enseignement secondaire II, par l'envoi de la brochure destinée aux professionnel-le-s, via le DIP.







17.02.18 - Page 7

Typologie des mariages forcés Selon Neubauer et Dahinden, 2013

Situations pour les années 2009 - 2010	Suisse
Pressions pour accepter un mariage contre son gré	348 personnes
Pressions pour renoncer à une relation amoureuse choisie	384 personnes
Pressions pour renoncer à demander le divorce	659 personnes

Pressions pour accepter un mariage contre son gré: jeunes femmes entre 18 et 25 ans, dont 81% sont étrangères. 38% sont nées en Suisse et 76% disposent d'un permis d'établissement C. Ces personnes sont en grande partie bien intégrées au marché du travail ou au système éducatif en Suisse.

Pressions pour renoncer à une relation amoureuse choisie: jeunes femmes en majorité entre 18 et 25 ans. 69% sont étrangères, 51% est née en Suisse et 58% disposent d'un permis C. Ces personnes sont majoritairement bien intégrées dans le marché de travail ou suivent une formation.

Pressions pour renoncer à demander le divorce (le mariage peut avoir été conclu volontairement ou non) : Correspond à 47% des cas recensés. 72% ont plus de 25 ans, majoritairement nées à l'étranger (85%) et ne disposant pas de la nationalité suisse (80%). Partiellement intégrées au marché du travail, moins bien formées. La moitié se trouve dans une situation de dépendance économique.

Prévention des violences homophobes et trans*phobes Actions 2017 et suite

- Réalisation d'un état des lieux de la défense des droits des personnes LGBT dans le canton.
- Prise en compte de la thématique LGBT lors de la rédaction d'un règlement pour l'Etat employeur, dans le cadre de différentes mesures de promotion de l'égalité dans l'administration cantonale.
- Proposition au Conseil d'Etat de signer la charte de la diversité, en tant que Etat employeur. (décision du CE du13.09.2017)

17.02.18 - Page 8

Prévention des violences homophobes et trans*phobes Actions 2017 et suite

 Réflexion sur élaboration d'un projet de loi cantonale sur les discriminations en raison du sexe, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre.

En collaboration avec la Law Clinic de l'Université de Genève et les associations et services concernés.

 Financement et évaluation d'un module de sensibilisation LGBT dans les écoles professionnelles, en collaboration avec le DIP et la fédération LGBT

Prévention des violences domestiques

Actions 2017 et suite

- CCVD Comité & 5 Sous-Commissions (Personnes âgées, Hébergement, Statistique, Prévention, Auteurs) – présidence assurée par le BPEV
- · 7 associations sous contrat de prestations
- BPEV OCSTAT. Rapport annuel de l'Observatoire des violences domestiques. Données de 14 institutions et associations
- 2 Forums Violences Domestiques à l'intention des professionnel-le-s :
 - ≻De la santé
 - ≻Du social

•Suite des campagnes tout public dans les TPG et projets de sensibilisation plus ciblés

Prévention des violences domestiques Actions 2017 et suite

- CCVD Comité & 5 Sous-Commissions (Personnes âgées, Hébergement, Statistique, Prévention, Auteurs) – présidence assurée par le BPEV
- 7 associations sous contrat de prestations
- BPEV OCSTAT. Rapport annuel de l'Observatoire des violences domestiques. Données de 14 institutions et associations
- 2 Forums Violences Domestiques à l'intention des professionnel-le-s :
 - De la santé
 - Du social

à ma femme

enfants pendant des années

...osé en parler

et à mes

 Suite des campagnes tout public dans les TPG et projets de sensibilisation plus ciblés

Campagnes de sensibilisation





et puis j'ai osé...

Stop violences à la maison 0840 110 110

VICTIMES ON AUTEUR E.S.
DSEZ EN PARLER

Violences et canton de Genève

Liens étroits avec les partenaires de terrain

Groupes de travail réseau

 \rightarrow CCVD

Coordination – interdisciplinarité

Facilitateur: protocoles, conventions

Prévention générale ou ciblée

Statistiques (Observatoire)

Formation (outil en ligne, forums, cours)

Information (brochures, bus TPG, site)

Soutien financier – évaluation (subventions, contrats de prestations)

Violences de genre , violence envers les femmes et VD

Prise en compte de l'intersectionnalité,
Collaborations avec médiatrices interculturelles,
Collaborations avec le BIE, le DIP, les écoles,
Campagnes de **prévention générales ou ciblées**,
selon problématique (VD, violences sexuelles,
mariages forcés, MGF),
Campagnes de prévention **ciblées selon population** (jeunes, personnes âgées, auteurs,
victimes, témoins)
Supports utilisés variés: biennale du genre (art),
films, spot dans les bus.

17.02.18 - Page 12

Egalité et prévention violences: projets transversaux : biennales du genre, suivi des recommandations CEDEF







Prévention des violences de genre et domestiques Actions 2018 et suite

Suisse: Entrée en vigueur en 2018 de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul)



Renforcement des missions croisées de lutte contre les violences et promotion de l'égalité

BPEV : Elaboration d'un plan d'action cantonal de lutte contre les violences

CSVD : Participation aux travaux au niveau national pour la mise en œuvre de la CI



Simona Lanzoni

Vice présidente du Grevio*
(Conseil de l'Europe – Convention d'Istanbul) nous a présenté cette Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence domestique à l'égard des femmes

*Grevio – Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique

Le site https://www.coe.int/fr/web/istanbul-convention/home vous donnera toutes les information et les mises à jour concernant la ratification des Etats membres du Conseil de l'Europe, dont la Suisse fait partie.

La Convention en bref https://www.coe.int/fr/web/istanbul-convention/the-convention-in-brief





La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique repose sur l'idée qu'il s'agit d'une forme de violence fondée sur le genre dans la mesure où elle est exercée sur les femmes parce qu'elles sont des femmes.

Il incombe à l'Etat, sous peine d'être en faute, de lutter efficacement contre cette violence sous toutes ses formes en prenant des mesures pour la prévenir, en protégeant les victimes et en poursuivant les auteurs. Selon la convention, il est clair que la parité ne sera pas une réalité tant que la violence fondée sur le genre persistera à grande échelle, au vu et au su des organismes publics et des institutions.

Dans la mesure où les femmes et les filles ne sont pas les seules victimes de la violence domestique, les parties à la convention sont encouragées à en étendre le cadre protecteur aux hommes et aux garçons exposés à la violence dans le cercle familial ou au sein du foyer. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que la majorité des victimes de la violence domestique sont des femmes et que cette forme de violence s'inscrit dans le cadre plus large des discriminations et des inégalités.

Mme. Lanzoni a dit que la préparation de la Conventiond'Istanbul avait duré deux ans (2009 à 2011) en vue d'élaborer les méchanismes et la procédure de la Convention et de créer un organe de monitoring, le Grevio*, qui est un groupe d'experts indépendants devant permettre que la Convention devienne un instrument très concret pour tous les pays du Conseil de l'Europe. Il est important d'avoir cette Convention afin de créer une harmonisation entre les membres du Conseil d'Europe tant sur les lois que sur les politiques suivies.

L'impact de cette violence domestique sur les enfants qui en sont témoins est encore mal comprise et mériterait qu'on y accorde plus d'attention.

« Le harcèlement (stalking), le harcèlement sexuel, la violence sexuelle (dont le viol), la violence physique et psychologique de partenaires intimes, le mariage forcé, et la stérilisation forcée sont des actes de violence profondément traumatisants. L'écrasante majorité des victimes sont des femmes. En ajoutant les mutilations génitales féminines et l'avortement forcé aux formes de violence dont seules les femmes peuvent faire l'objet démontre le niveau choquant et la diversité des comportements cruels et dégradants que subissent les femmes. Si l'on estime également le fait que la plupart des actes de violence sont perpétrés par des hommes, il en faut peu pour comprendre que la violence à l'égard des femmes est de la violence structurelle – de la violence qui est utilisée pour maintenir le pouvoir et le contrôle des hommes. Ce constat est d'autant plus frappant au vu du caractère fragmentaire des tentatives de la police, des tribunaux et des services sociaux de nombreux pays pour venir en aide à ces femmes. »

La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique repose sur l'idée qu'il s'agit d'une forme de violence fondée sur le genre dans la mesure où elle est exercée sur les femmes parce qu'elles sont des femmes. Il incombe à l'Etat, sous peine d'être en faute, de lutter efficacement contre cette violence sous toutes ses formes en prenant des mesures pour la prévenir, en protégeant les victimes et en poursuivant les auteurs. Selon la convention, il est clair que la parité ne sera pas une réalité tant que la violence fondée sur le genre persistera à grande échelle, au vu et au su des organismes publics et des institutions.

Dans la mesure où les femmes et les filles ne sont pas les seules victimes de la violence domestique, les parties à la convention sont encouragées à en étendre le cadre protecteur aux hommes et aux garçons exposés à la violence dans le cercle familial ou au sein du foyer. En tout état de cause, il ne faut pas perdre de vue que la majorité des victimes de la violence domestique sont des femmes et que cette forme de violence s'inscrit dans le cadre plus large des discriminations et des inégalités. Vous trouvez dans le lien qui suit les 12 mesures pour s'y conformer à cette Convention.

http://assembly.coe.int/Communication/Campaign/DomesticViolence/HandbookParliamentarians_FR.pdf

À L'ABRI DE LA PEUR À L'ABRI DE LA VIOLENCE



Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul)

12 mesures pour s'y conformer

- Condamner la discrimination à l'encontre des femmes et reconnaître que la violence à l'égard femmes est une violation des droits humains et l'expression de relations de pouvoir historiquement inégales entre les femmes et les hommes.
- 2. Investir dans des mesures préventives en modifiant les comportements et les rôles des femmes et des hommes et en supprimant les stéréotypes par l'éducation, la formation et la sensibilisation, l'autonomisation des femmes, en associant les hommes et les garçons aux initiatives prises et en créant de nouveaux partenariats avec les médias et le secteur privé.
- 3. Aider les victimes à obtenir un soutien en gérant un service national gratuit d'assistance téléphonique, en mettant à leur disposition des refuges, en leur prodiguant des conseils médicaux, psychologiques et juridiques et en les aidant à se loger, à régler leurs problèmes financiers et à trouver du travail.
- 4. Protéger les victimes en danger en prenant des ordonnances d'urgence d'interdiction, des ordonnances d'injonction et de protection, ainsi qu'une appréciation et gestion des risques.
- Modifier la législation de manière à faire figurer au nombre des infractions pénales la violence psychologique, le harcèlement, la violence physique, la violence sexuelle, y compris le viol, le mariage forcé, les mutilations génitales féminines, l'avortement et la stérilisation forcés, et à interdire le harcèlement sexuel.
- Améliorer l'efficacité de la police, des ministères publics et des juges dans le traitement ces affaires.
- 7. Renforcer la position des victimes dans la procédure judiciaire en veillant à ce qu'elles soient soutenues et protégées tout au long de ladite procédure et informées du déroulement général de l'enquête ou de la procédure et leur rôle dans celle-ci, et en leur permettant d'être entendues et de déposer sans avoir à être confrontées à l'auteur des violences.
- 8. Elaborer des politiques globales pour tous les services gouvernementaux de manière à s'assurer que les professionnels unissent leurs forces pour mieux protéger et aider les victimes, prévenir de nouvelles violences et mettre fin à l'impunité pour les actes de violence commis à l'égard des femmes ou la violence domestique.
- 9. Reconnaître la violence fondée sur le genre comme une forme de persécution dans le cadre du processus d'octroi du statut de réfugiée aux femmes demandeuses d'asile et respecter le principe de non refoulement.
- 10. Répondre aux besoins particuliers des enfants en tant que victimes ou témoins de violences domestiques lors de l'adoption de toute mesure de protection et d'assistance.
- 11. Reconnaître et soutenir le rôle des ONG et de la société civile dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique en leur allouant des ressources financières et humaines appropriées et en instaurant une coopération efficace avec ces organisations.
- 12. Recueillir des données nationales et soutenir la recherche pour développer le socle de connaissances sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.



Milena Consoli

(19 ans)1ère année de bachelor en droit à l'université de Genève ; Trésorière du Students' United Nations et de l'association des étudiants européens en droit qui vise une approche professionnelle du droit : se passionne pour les domaines du droit, les relations internationales et la diplomatie et la condition féminine qui la touche particulièrement.

« Students' United Nations » (SUN) est une simulation d'une Assemblée Générale de l'ONU pour les étudiants du secondaire II à Genève. De plus, des élèves de la Kantonsschule am Burggraben de St.Gall, de l'Ecole suisse de Rome ou encore de l'Ecole allemande de Genève y participent également...»

Le SUN fait parti du cours d'option complémentaire géographie de nombreux Collèges genevois mais aussi en tant que cours facultatif permettant aux étudiants de renouveler l'expérience. Pour une majeure partie de ces élèves, c'est un premier contact avec le monde des relations internationales. L'assemblée générale du SUN regroupe environ 400 étudiants qui représentent 207 pays et organisations internationales et ceci chaque année.

Le Comité Exécutif de l'association est formé d'anciens élèves ayant pris part au SUN en tant que délégués. Ce sont, en règle générale, des étudiants universitaires qui travaillent tous bénévolement tout au long de l'année pour organiser, coordonner et encadrer les activités de l'association. Ils sont secondés par l'ensemble des Présidents de Séance de l'Assemblée Générale. Ce sont ces derniers qui animent et gèrent les débats lors des différents événements de l'association. Ensemble, ils font évoluer l'association et organisent de nouveaux projets.

M. Staehli a parlé de l'investissement des jeunes au sein du SUN et explique sa structure qui se veut associative, couplée à l'interaction avec différents corps (professeurs, élèves, directions des établissements membres.

Il a exprimé son intérêt à partager le but et l'engagement du Ruban Blanc dans l'Association SUN et de sensibiliser les jeunes pour l'élimination de la violence envers les femmes et les filles d'ici 2030 : horizon de la Suisse et de l'Agenda ODD de l'ONU.



Robin Staehli

(20 ans) ; étudiant en 2ème année de bachelor en Relations Internationales à l'UniGE ; Chargé de communication au Comité Exécutif du SUN. Très nombreux intérêts mais implication particulière dans l'associatif et dans les enjeux socio-politiques actuels; convaincu qu'un investissement (bénévole) dans divers projets quels qu'ils soient ne peut apporter que du concret à la compréhension du monde qui nous entoure et de ses problèmes.



Photo: SUN website: http://www.studentsun.org/comite-2017-2018/

Deux étudiantes de l'université de Genève, Mlle Carole Bouverat et Valentina Mahler, lisent les messages reçu du Conseiller d'Etat, Pierre Maudet, et du Maire de la Ville de Genève, Rémy Pagani.



Pierre Maudet
Conseiller d'Etat,
Départment de la sécurité
et Ambassadeur Ruban
Blanc

Message du Conseiller d'Etat Pierre Maudet à l'occasion de la Table Ronde

Mesdames et Messieurs,

Chers Ambassadeurs du Ruban Blanc,

En ma qualité d'ambassadeur du Ruban blanc, c'est un message d'espoir et d'espérance que je souhaite vous transmettre ce soir, à l'occasion de la journée internationale des femmes.

Conscient de l'importance des violences de genre, et en particulier celles que subissent les femmes à travers le monde, je me suis engagé dans de nombreuses actions pour faire en sorte que ces violences cessent.

A la tête du Département de la sécurité et chargé par le Conseil d'Etat des questions de violences domestique, je constate jour après jour les efforts réalisés pour venir en aide aux personnes victimes de violences conjugales et familiales, ainsi que pour sanctionner celles qui usent et abusent de leur force ou de leur pouvoir.

De nombreuses plateformes de coordination existent à Genève, et des moyens importants sont alloués pour informer, prévenir, sensibiliser et agir auprès des habitantes et habitants du canton.

Alors que pendant longtemps les actions étaient peu coordonnées et n'atteignaient pas leur cible sur la durée, ce qui engendrait une attitude défaitiste face à cette problématique, il est aujourd'hui possible, depuis 2008, de constater une diminution certaines des infractions au code pénal pour violences domestiques.

Cette tendance réjouissante s'explique notamment par la permanence des campagnes de prévention et de sensibilisation, par la mise en place d'actions ciblées, telles que la ligne téléphonique "Stop violences à la maison", ou encore par le dispositif permettant l'éloignement d'auteurs de violences domestiques sur décision de police.

Pour conclure, je souhaite souligner l'importance de votre action auprès des hommes et des garçons pour que chacun aie le courage de parler, de rompre le silence avant qu'il ne soit trop tard. C'est une des conditions essentielles pour que les violences cessent.

Soyez assurés de mon soutien!



Rémy PaganiMaire de la ville de Genève et Ambassadeur Ruban
Blanc

Message du Maire de Genève à l'occasion de la Table Ronde

Messieurs les Ambassadeurs de Ruban Blanc,

Mesdames et Messieurs les participantes et les participants à la Table ronde, Mesdames et Messieurs.

Chères amies, chers amis,

Je tiens à remercier vivement Ruban Blanc pour son invitation à participer à la Table ronde sur le thème « Demain n'est pas à attendre mais à inventer ». Je ne peux malheureusement être des vôtres mais je me réjouis que ce débat ait lieu, avec pour objectif de créer une Suisse libérée de toute forme de violence envers les femmes.

Les violences faites aux femmes, ici en Suisse et partout dans le monde, prennent aujourd'hui des formes multiples et sont encore trop souvent banalisées et minimisées. Elles sont pourtant présentes dans tous les espaces de la vie des femmes : à la maison, mais aussi au travail ou encore dans l'espace public, dans la rue, dans les transports ou les lieux de fête.

Malheureusement, tous les jours, des femmes se font assassiner par leur proche – ce qu'on appelle aujourd'hui des fémicides.

Voilà pourquoi la campagne Ruban Blanc revêt une importance considérable.

Parce qu'il faut alerter l'opinion sur les violences faites aux femmes et leurs conséquences, et mobiliser le public, la société civile, les institutions et le monde politique.

Je tiens à saluer le travail remarquable des associations actives dans ce domaine et l'engagement exemplaire de toute l'équipe de Ruban Blanc.

Clôture:

Le Table Ronde se termine avec des questions du public, et une réception avec des échanges fructueux pour le futur de la campagne.

Quelques mots sur les objectifs pour 2018 :

- Ouvrir la Suisse alémanique avec notre nouveau site « www.weisse-schleife.ch » afin de mieux mobiliser les citoyens/ennes et de les inviter à ajouter leurs promesses à la campagne « Je m'engage... Ich engagiere mich....» et d'utiliser les programmes proposés pour qu'il y ait un nombre croissant de personnes dans notre pays à pendre position. La Suisse alémanique représente 74 % de notre pays. Ceci implique des finances importantes afin de pouvoir mobiliser chaque citoyen et citoyenne à faire partie de la solution.
- Inviter et engager des Représentants cantonaux (hommes et femmes) qui seront responsables pour la mobilisation et la transformation sociale. Pour cela nous avons besoin du financement nécessaire et nous vous invitons donc à investir dans cette campagne qui veut réaliser d'ici 2030 une Suisse libre de toute violence envers les femmes et les filles. Une mission à ne pas rater.
- Continuer à promouvoir notre Guide éducatif et pratique dans les écoles secondaires car la jeunesse d'aujourd'hui est notre cible pour créer le changement. Vous trouverez en ligne une version en français et en allemand.

Finalement, «Là où il n'y a pas de vision, le peuple périt». Avec votre soutien actif nous reussirons à créer cette Suisse que nous voulons. Cela implique trois «ingrédients» indispensables: s'engager à ne pas commettre, tolérer ni rester silencieux face à la violence envers les femmes et les filles, une intention parfaitement clair et une persévérance sans faille pour la réaliser.

Nous remercions tous les participants et orateurs/trices qui ont participé à la Table Ronde 2017 .

Le modérateur a invité tout le monde à une réception pour des échanges entre participants.

Un compte-rendu vidéo de la table ronde est disponible sur le site Ruban Blanc. Lien : https://www.youtube.

com/watch?v=25hzM7veTrA



Le lien pour inscrire votre engagement: http://ruban-blanc.ch/







49 Ambassadeurs Ruban Blanc Suisse (2009-2017) par ordre alphabétique

- 1. Apothéloz Thierry, Maire de Vernier; Président de l'Association des communes genevoises
- 2. Arditi Metin, Ecrivain, Envoyé Spécial de l'UNESCO pour le dialogue interculturel; Fondation Arditi
- 3. Barazzone Guillaume, Maire de Genève; Conseiller national
- 4. Barthassat Luc, Conseiller d'État, République et canton de Genève, ancien Conseiller national
- 5. **Bernasconi Paolo**, Prof. Dr. h.c., avocat et ancien procureur public
- 6. Bourgoz David, Psychologue spécialisé en psychothérapie FSP; ancien Délégué aux violences domestiques, République et canton de Genève
- 7. **Buhler André**, ancien Président de l'Association Le Tour du canton de Genève
- 8. Châtelain Didier, Président de Médecins de Famille Genève; Vice-président de l'Association des médecins du canton de Genève
- 9. Chowdhury Anwarul K., Diplomate du Bangladesh ; ancien Secrétaire général adjoint de l'ONU; Haut Représentant pour les Pays les moins avancés
- 10. Comte Raphaël, Président du Conseil des États, Neuchâtel
- 11. Dal Busco Serge, Conseiller d'État, République et canton de Genève; ancien Maire de Bernex
- 12. Forte Fabiano, ancien Vice-président du Grand Conseil Genevois; ancien député
- 13. Garelli Stéphane, Professor Emeritus of World Competitiveness at IMD; Professeur à l'Université de Lausanne
- 14. Germanier Jean-René, Conseiller national, Canton du Valais; ancien Président du Conseil national
- 15. Guéniat Olivier, Chef de la police judiciaire du canton de Neuchâtel; ancien Commandant de la police cantonale jurassienne
- 16. Guterres António, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies; ancien Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
- 17. Hendier Patrick, ancien Président du Rotary-Club Genève-Lac
- 18. Humbert Nago, Président-Fondateur de Médecins du Monde Suisse; Professeur agrégé de pédiatrie faculté de médecine, Université de Montréal
- 19. Jaffé Philip, Spécialiste en psychothérapie et en psychologie légale; Directeur du Centre Interfacultaire en droits de l'enfant, Université de Genève
- 20. Jobin Thierry, Directeur artistique du Festival International de Films de Fribourg
- 21. Kanaan Sami, Conseiller administratif, Ville de Genève; ancien Maire de Genève
- 22. Kenel Philippe, Avocat spécialisé en droit européen; Président de la LICRA
- 23. Kolly Pierre, Directeur général de l'enseignement obligatoire (DGEO), République et canton de Genève
- 24. Longchamp François, Président du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève
- 25. Longet René, Président de la Fédération genevoise de coopération; ancien Maire de la Ville d'Onex
- 26. Loretan Raymond, Président du Club Diplomatique de Genève; ancien Ambassadeur Suisse; Président Swiss Medical Network SA
- 27. Maillard Pierre-Yves, Président du Conseil d'Etat vaudois; Chef du Département de la santé et de l'action sociale
- 28. Maire Jacques, Fondateur et éditeur des Editions Jouvence SA
- 29. Maudet Pierre, Conseiller d'Etat, République et canton de Genève; ancien Maire de Genève
- 30. Membrez Claude, Directeur général de Palexpo SA, Genève
- 31. Nordmann Roger, Conseiller national; Président du Groupe PS aux Chambre fédérales
- 32. Ould Ahmed Abdessalam, ancien Directeur du Bureau de la FAO, Nations Unies à Genève
- 33. Pagani Rémy, Conseiller administratif, Ville de Genève; ancien Maire de Genève
- 34. Pradervand Pierre, Auteur et formateur
- 35. Raemy Pierre-Alain, Commandant de la police municipale de Lausanne
- 36. Rapp Jean-Philippe, Journaliste et producteur; Directeur du Festival International du film des Diablerets
- 37. Richard Jean-Marc, Animateur de radio et de télévision, Radio Télévision Suisse
- 38. Rielle Jean-Charles, Médecin; Député au Grand Conseil Genevois; ancien Président du Conseil municipal de Genève; ancien Conseiller national
- 39. Rizzi Carlson Oliver, Représentant auprès de l'ONU de l'ONG United Network of Young Peace builders (UNOY)
- 40. Rossellat Daniel, Syndic; Président du Paléo Festival de Nyon
- 41. Rossi Sergio, Professeur ordinaire de macroéconomie et d'économie monétaire, Université de Fribourg
- 42. Solari Marco, Président du Festival du Film de Locarno
- 43. Sommaruga Carlo, Conseiller national; Président de l'Association suisse de locataires (ASLOCA)
- 44. Steiert Jean-François, Conseiller national, Canton de Fribourg; Président de la Société Suisse de politique de la Santé
- 45. Subilia Vincent, Conseiller municipal de la Ville de Genève; Président fondateur d'Action pour la Genève Internationale et son Rayonnement (AGIR)
- 46. Thentz Michel, ancien Président du Gouvernement jurassien
- 47. Vibourel Guy, Président Fondation Au Cœur des Grottes; Président du Conseil d'administration de la Coopérative Migros GE
- 48. Wavre Rolin, Conseiller municipal, Pregny-Chambésy, Président pour 2014-2015, Président de la Commission de l'Aménagement 2015-2020
- 49. Ziegler Jean, Auteur, membre du Comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unie



Participez au changement. La Suisse a besoin de votre promesse. Rejoignez-nous sur ruban-blanc.ch